

Appel à manifestation d'intérêt 2021-2022

pour les projets en éducation à l'environnement et au fleuve

à destination des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et des lycées

Quels objectifs pour les projets ?

Le SMIRIL porte une politique forte de découverte de l'espace naturel à destination des élèves du territoire. Un pôle pédagogique, composé de deux coordinateurs pédagogiques accompagne les établissements, de la maternelle au lycée, dans la conception de leurs projets d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Les projets permettent aux élèves de s'approprier cet espace naturel de proximité et de donner du sens à la protection de l'environnement fluvial.

Les objectifs généraux des projets scolaires du SMIRIL ont été définis avec le concours de l'Education nationale, de la Métropole de Lyon et de l'Agence de l'eau RMC :

- Eduquer à l'eau sur le territoire : ressources et usages, rapports au fleuve et à la nature qui l'environne
- Développer l'engagement éco-citoyen par la réflexion et l'action face aux enjeux de préservation de l'environnement
- Participer à la mise en œuvre d'un parcours cohérent de l'élève

Par le biais de ces projets, le SMIRIL affirme l'importance d'une éducation à l'environnement et au développement durable qui permet aux publics concernés de :

- Faire l'expérience du contact avec la nature et créer un lien avec celle-ci
- Développer la curiosité pour son environnement par le recours aux pédagogies actives
- Appréhender la complexité des interactions entre les êtres vivants et leur environnement
- Développer un esprit critique et participer à la construction d'une compréhension globale sur les enjeux environnementaux
- Donner l'envie d'agir à son échelle et sur son territoire

Les activités organisées dans l'Espace nature des îles et lômes du Rhône s'inscrivent en cohérence avec les objectifs de l'Agence de l'eau Rhône - Méditerranée - Corse (RMC) et du Plan Rhône, ainsi que ceux du Plan d'Education au Développement Durable [PEDD] de la Métropole de Lyon. Grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau RMC et à la participation de ses membres, le SMIRIL accompagne plus d'une trentaine d'établissements chaque année.

Quelles spécificités des projets ?

Le SMIRIL coordonne le projet et les partenaires l'enrichissent

Les coordinateurs pédagogiques accompagnent les enseignants dans la réalisation d'un projet qui leur est propre et en assurent la coordination.

Pour mettre en œuvre les projets, le pôle pédagogique travaille en partenariat avec différentes structures d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la culture du fleuve :

Agir pour L'eau, Apieu Mille Feuilles, Art et Nature, Arthropologia, Cap sur le Rhône, Cueille et Croque, Fédération du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes, Génération Biodiversité, La Récréation, Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne Rhône-Alpes, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement-69, Mille Natures, Nature en Mont Pilat, Passeuse d'Histoires, Robins des villes, Tous à vélo, Wakibus.

Ces structures partenaires peuvent intervenir au sein d'un même projet. La diversité des compétences et des approches développées par celles-ci enrichissent les projets scolaires et ouvrent le regard des élèves à des réalités contrastées et complexes. De ce fait, il existe une diversité de combinaisons d'interventions en fonction des projets de chaque niveau de classe.

Chaque projet se compose de deux interventions par classe en maternelle et de trois interventions par classe en élémentaire, collège et lycée. Elles sont choisies par les professeurs et viennent enrichir le projet porté par ces derniers. Parmi ces interventions, il est indispensable d'organiser au moins la moitié des interventions dans l'espace naturel.

Des espaces d'animations

L'espace naturel se compose d'une mosaïque de milieux propices à la découverte : berges du Rhône, lômes, mares, prairies, forêt. Des boucles de sentiers permettent la déambulation entre ces milieux.

Les animations extérieures proposées sont dites « de pleine nature » et se déroulent donc en espace naturel peu ou pas aménagé. Dans ces conditions, la proximité de points d'eau potable, de sanitaires et de lieux de repli n'est pas garantie. En cas de mauvais temps et si un report n'est pas envisageable, une adaptation est proposée en classe.

L'espace naturel comprend cinq portes d'entrée pour les groupes scolaires, accessibles en car, à pied, en transport en commun ou en train. Si la classe utilise un car, le SMIRIL se charge de la logistique transport auprès des Cars Faure (hormis pour les établissements scolaires situés à Givors).

Des ressources complémentaires

Divers outils pédagogiques, documents et activités complémentaires vous sont également proposés pour approfondir les projets et susciter leur continuité (NB : cela pourra être un des critères de sélection des établissements scolaires accompagnés) :

Animation de séances complémentaires à celles proposées par les partenaires : atelier philosophique, rallye découverte, débat mouvant, outil pédagogique du SMIRIL « En quête du Rhône », outil pédagogique Fleuve Grandeur Nature.

Mise à disposition de malles et d'outils pédagogiques sur une diversité de thématiques reliées à l'EEDD et à l'espace naturel. Ces malles et outils ont été soit conçus en interne, soit acquis auprès d'acteurs de l'EEDD (ex. le Réseau Ecole et Nature).

Le prêt d'ouvrages du fonds documentaire du SMIRIL. Il comprend plus de 1000 ouvrages sur l'éducation à l'environnement, des albums et des documentaires. Ils sont empruntables par les enseignants en projet.

L'organisation de défis lecture : le SMIRIL met à la disposition de deux classes de niveau équivalent plusieurs albums et documentaires sur le thème de la nature et de l'environnement. Après avoir lu l'ensemble de ces ouvrages, chaque classe crée une valise d'objets ou des jeux qui font de clin d'œil aux livres. Ces valises et jeux sont échangés entre les deux classes. Le dispositif se clôture par une rencontre des classes dans l'espace naturel au cours de laquelle des activités d'éducation à l'environnement sont proposées.

L'organisation de marchés des connaissances : ils permettent aux élèves de 3 ou 4 classes de transmettre leurs connaissances acquises au fil de l'année à leurs camarades par le biais d'ateliers.

L'aide à la réalisation de sorties en autonomie grâce à des fiches d'activités « clé en main » pour permettre aux enseignants de prolonger leurs sorties dans l'espace nature avec leurs élèves.

A partir de l'année scolaire 2021-2022, un accompagnement personnalisé sera proposé par les coordinateurs pédagogiques aux enseignants qui souhaitent faire classe dehors de façon régulière, et dans la mesure des possibilités d'accompagnement.

Enfin, le pôle pédagogique du SMIRIL est relai Eco-Ecole pour les établissements de proximité qui ont manifesté leur souhait d'entrer dans cette démarche. Un autre label est également proposé par l'Education Nationale : le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable). Le SMIRIL encourage chaque établissement volontaire à s'engager dans cette démarche.

Pour les établissements scolaires de la Métropole de Lyon, un prolongement du projet peut se faire par une visite de la station d'épuration de Pierre-Bénite.

Des livrets ressources sont téléchargeables sur <https://www.grandlyon.com/services/education-a-l-environnement.html>. Les actualités du développement durable de la Métropole de Lyon sont consultables sur <https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/>.

Un blog pour retrouver toutes les informations sur les projets scolaires

En 2020, le SMIRIL a sorti un nouveau blog dédié aux projets scolaires qu'il accompagne. L'adresse du blog est la suivante : <https://smiril.blogs.laclass.com/>

Ce blog a été réalisé avec le soutien de la Métropole de Lyon et son dispositif « laclasse.com ».

Toutes les informations nécessaires à la préparation et au suivi des projets scolaires sont présentées sur ce blog. Le blog se compose de trois grandes parties : « De l'idée au projet », « Du projet au terrain », « Aller plus loin ». Des « Actus » régulières sont postées. Une rubrique « Témoignages » permet à chaque enseignant de présenter son projet.

Pourquoi un appel à manifestation d'intérêt ?

Pendant plusieurs années, le nombre de demandes d'accompagnement par des établissements scolaires a dépassé les capacités de mise en œuvre du SMIRIL. Les premiers établissements qui se manifestaient étaient donc les premiers bénéficiaires. Depuis l'année 2020-2021, nous avons souhaité procéder à une sélection plus réfléchie des projets d'éducation à l'environnement et au fleuve en mettant en œuvre cet appel à manifestation d'intérêt.

Comment répondre à l'appel à manifestation d'intérêt ?

Toute demande d'accompagnement par le SMIRIL d'un projet d'éducation à l'environnement et au fleuve pour l'année scolaire 2021-2022 se concrétise par le rendu d'un formulaire de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt. Le formulaire regroupe les informations sur l'établissement et les classes concernées, sur le fil conducteur envisagé pour le projet et sur les objectifs de l'action. **NB : A partir de l'année 2021-2022, le fil conducteur et le programme d'animation choisis doivent être proposés en commun par niveau ou par cycle.** Il est à renvoyer par courriel au plus tard le **31 janvier 2021**.

Critères de sélection des projets

Un comité composé de techniciens et d'élus se réunira au mois de février 2021 pour sélectionner les établissements qui seront accompagnés par le SMIRIL durant l'année scolaire 2021-2022. Le comité s'appuiera sur les critères suivants :

- les objectifs pédagogiques du projet en lien avec les orientations du SMIRIL
- l'appartenance de la commune au Syndicat Mixte du Rhône des îles et des lânes, à la Métropole de Lyon ou au Département du Rhône
- le classement éventuel de votre établissement en secteur politique de la ville
- la labellisation E3D éventuelle de votre établissement

Etapes de montage et de réalisation des projets

Une fois votre établissement sélectionné, voici les différentes étapes qui rythment le projet SMIRIL de son montage à son évaluation :

ELABORATION	mars à mai 2021	<p>1. Réunion de co-construction du projet et co-rédaction du dossier de projet d'action partenariale. NB : à partir de l'année 2021-2022, le fil conducteur et le programme d'animation choisis doivent être proposés en commun par niveau ou par cycle</p> <p>2. Envoi par l'établissement du dossier unique d'action partenariale en EEDD à l'IEN de la circonscription pour les écoles maternelles et élémentaires. Echanges avec le chef d'établissement pour valider le projet au collège et lycée Date butoir : le 28/05/2021</p> <p>[3. Constitution par le SMIRIL d'un dossier de demande de subvention à l'Agence de l'eau RMC (juin)]</p>
MISE EN OEUVRE	année scolaire 2021-2022	<p>4. A la rentrée de septembre 2021, prise de contact par mail par le SMIRIL avec les établissements : reprise du contenu du projet, entente sur les modalités de mise en œuvre (calendrier, contenu précis des interventions, pistes d'actions spécifiques, prêt de matériel et de documents...). NB : la réunion de rentrée proposée jusqu'en 2020 n'aura donc plus lieu à partir de l'année 2021-2022.</p> <p>5. Planification des animations et envoi des fiches récapitulatives des projets par le SMIRIL</p> <p>6. A partir du démarrage des actions et jusqu'à la phase d'évaluation des actions, les coordinateurs pédagogiques sont en lien permanent avec l'enseignant pour suivre le projet (calage, modification, report, prêt de matériel) et aider à la valorisation des projets</p>
EVALUATION	Juin 2022	<p>7. Renseignement d'une fiche évaluation par l'enseignant et envoi des valorisations réalisées (production de textes, photos, supports divers,...)</p>

Quels financements ?

Le coût global d'un projet comprenant 3 interventions est d'environ 1300 euros. Cela comprend l'accompagnement, les interventions pédagogiques, l'équipement d'accueil, les frais de matériels et de déplacements.

L'Agence de l'Eau RMC et le SMIRIL conventionnent ensemble pour cofinancer la majeure partie des coûts.

Le SMIRIL vous accompagne donc dans l'élaboration d'un budget prévisionnel, la recherche de financements et le financement du projet.

Le financement de votre projet est assuré avant son démarrage.

Deux cas de figure :

- Votre établissement se situe dans une commune membre du SMIRIL (Feyzin, Grigny, Irigny, Millery, Ternay, Sérézin-du-Rhône, Vernaison) : l'ensemble des coûts du projet sont cofinancés par le SMIRIL et l'Agence de l'eau.
- Votre établissement se situe dans une commune non membre, située à proximité de l'espace naturel : la majeure partie de votre projet est cofinancé par le SMIRIL et l'Agence de l'eau. Votre reste à charge représente 30 % des coûts de transport et frais de matériel éventuels (selon projet).

Annexe : extrait des objectifs des projets d'éducation à l'environnement et au fleuve du SMIRIL

Publics	Objectifs opérationnels
Maternelle CYCLE 1	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un 1^{er} contact avec la nature le plus tôt possible, notamment pour les enfants urbains. - Découvrir son environnement proche : le fleuve, ses paysages et ses milieux naturels. - Acquérir les premiers apprentissages sur les manifestations de la vie animale et végétale dans et autour du fleuve (espèces, cycle de vie, protection). - S'initier à une attitude responsable vis-à-vis de cet environnement. - Se rendre compte de l'évolution de la nature au fil des saisons.
Elémentaire CYCLE 2	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le cycle naturel de l'eau à travers son étude sur le territoire proche (à vérifier). - S'informer sur l'accès à l'eau et sur les ressources en eau dans le monde. - Découvrir les usages et pratiques liés à l'eau à travers le temps. - Comprendre la place d'un fleuve et les usages de l'eau dans sa ville et son quotidien. - Connaître les êtres vivants des écosystèmes liés au fleuve, leurs interactions entre eux et avec leur milieu, leur diversité et leur interdépendance. - Mettre en pratique les premières notions d'écogestion de l'environnement par des actions simples d'économies d'eau.
Elémentaire et collège CYCLE 3	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les enjeux liés au changement climatique et à l'eau. - Se projeter dans l'avenir pour imaginer les pratiques et usages futurs de l'eau. - Comprendre les phénomènes de crue sur le Rhône et le risque d'inondation dans son territoire. - Comprendre l'évolution du fleuve au fil du temps, l'impact des interventions humaines sur celui-ci et les enjeux de sa restauration écologique. - Connaître le cycle urbain de l'eau et les usages de l'eau dans son territoire, les impacts à prévoir et gérer. - Être sensibilisé aux rôles et aux enjeux d'un espace naturel proche de la ville. - Etudier les interactions des êtres vivants, les réseaux trophiques des écosystèmes du fleuve. - Relier le peuplement d'un milieu alluvial à ses conditions de vie : les écosystèmes du fleuve. - Etudier la conséquence de la modification d'un facteur physique ou biologique sur un écosystème du fleuve, sa biodiversité (facteurs étudiés : aménagements, changement climatique, pollution) - Décrire les états de l'eau et sa constitution à l'échelle macroscopique.
Collège CYCLE 4	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la ressource en eau, comme ressource naturelle nécessaire à l'être humain, à ménager et à mieux utiliser. - Comprendre les changements climatiques globaux et leurs effets sur la ressource en eau et la biodiversité à une échelle locale, celle du fleuve Rhône. - Découvrir le phénomène de crue, le risque inondation et ses enjeux pour les êtres humains à l'échelle du bassin versant du Rhône. - Expliquer comment les activités humaines peuvent modifier l'organisation et le fonctionnement des écosystèmes à travers l'exemple des écosystèmes liés au fleuve Rhône.
Lycée	<ul style="list-style-type: none"> - Se questionner sur comment les sociétés humaines subviennent à leurs besoins en eau sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures - Découvrir les métiers de l'environnement liés à la gestion des ressources en eau - Comprendre l'importance de s'engager aux côtés des autres dans les aspects de l'environnement liés à l'eau. - Connaître l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement fluvial et comprendre ses responsabilités individuelles et collectives. - Prendre conscience de l'impact de l'activité humaine sur les écosystèmes du fleuve Rhône, de la nécessité d'une adaptation de nos comportements pour les générations futures. - Identifier les problématiques mondiales concernant l'environnement et le climat - Imaginer, concevoir et réaliser des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques

